



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 30 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 23 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN, Mme COTTON et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. RIVIERE et Mme DIMPRE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme DUQUE.

Secrétaire de séance : Madame Claudine LEBON.

D 2026-092 : SUBVENTION CDAD – CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DE LA NIEVRE

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 22 avril 2026,
Considérant que le Conseil départemental d'Accès au Droit de la Nièvre intervient dans le cadre de ses permanences mensuelles à Clamecy,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer au Conseil départemental d'Accès au Droit de la Nièvre (CDAD) une subvention de 300 € au titre de l'année 2026.

Dépense inscrite au BP 2026, article 65748.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,

Le Maire,


Nicolas BOURDOUNE
Maire